

PV de l'assemblée Générale ordinaire de la FACEL Yvelines

**Fédération des Associations Culturelles Éducatives et de Loisirs
des Yvelines**

14 mars 2026

Siège social : 24 rue du Maréchal Joffre à Versailles

Présents

1. Monsieur Marc Dagallier, Président de la FACEL Yvelines
2. Madame Chloë Ladeuille, Secrétaire de la FACEL Yvelines
3. Madame Soleine Béringer, Trésorière de la FACEL Yvelines
4. Monsieur François-Xavier Brault, Président de l'ACPE
5. Monsieur Michel Tatibouet, Président d'Étin'elles
6. Monsieur Cédric Fontaine, Président de l'ACEL des chantiers
7. Madame Nadine Mendes, Présidente du patronage des Mureaux
8. Monsieur Arnaud Alu, Président de l'ACEL de Sartrouville
9. Madame Camille Oura, Présidente de l'ACEL de Trappes
10. Monsieur Charles Prost, Président d'« Ici on grandit »
11. Monsieur Loïc Jouan, Secrétaire de Rêve toi et marche

Sont invités :

1. Monsieur Bryan Carasco, Président de l'ACEL de Mantes
2. Cécile Yameogo, Secrétaire Générale de la FACEL Yvelines

Sont excusés et ont envoyé un mandat :

1. Madame Noëlla Mercato, Présidente de l'APC
2. Madame Annie Bourse, Présidente de l'ACE78, mandat à Chloë Ladeuille
3. Monsieur Charles-Antoine de Dufau, Président de l'ACEL Ste Bernadette
4. Père Alexandre Descamps, membre de droit, mandat à Marc Dagallier
5. Madame Camille Cianelli, Pastorale des jeunes
6. Madame Anne Fromant, Aumônerie de l'enseignement public
7. Madame Anna Furia, Direction diocésaine de l'enseignement catholique
8. Madame Annelise Rival, Catéchèse
9. Madame Anne Sudan, Diaconie des Yvelines

Ordre du jour :

- Présentation et demande d'adhésion de l'ACEL de Mantes
- Présentation du rapport moral 2025 et approbation
- Présentation du rapport financier 2025 et du budget prévisionnel 2026
- Vote d'approbation des comptes et du montant de la cotisation
- Élection des membres du CA.

9h35 : Le quorum étant atteint (20 membres présents ou représentés sur 24), l'AG est ouverte

9h 45 Début de l'A.G, présentation de l'ACEL de Mantes

M. Bryan Carasco, Président de l'ACEL de Mantes présente l'histoire et les actions de l'ACEL de Mantes. Il présente également son projet éducatif, envoyé par mail aux membres de la FACEL quelques jours avant. Il dit avoir lu et adhérer au projet éducatif de la FACEL Yvelines et y demande au nom de l'ACEL de Mantes son adhésion.

L'adhésion de l'ACEL de Mantes est approuvée à l'unanimité positive (20 votes).

10h 10 présentation du rapport moral

Le rapport moral est présenté, différents points sont particulièrement mis en avant :

1. sur la question des luttes contre les violences sexistes et sexuelles :

- l'obligation de signalement qui pèse sur toute personne est rappelée, l'article 434-3 du code pénal qui la porte est cité et explicité
- le fait que les Présidents doivent s'assurer que tout animateur ou toute personne présente devant les enfants aient bien validé la formation STOP ABUS (pas juste qu'ils y aient été inscrits mais qu'ils disposent du certificat de réussite)
- le fait que tout intervenant (animateur, mais aussi cuisinier, intervenant...) doive être noté sur le TAM ou dans le cas d'accueils non déclarés (accompagnement à la scolarité...) qu'une vérification des casiers judiciaires soit faite chaque année

Intervention : il serait utile d'avoir des documents pour s'adresser aux parents dans le cadre de la lutte contre les VSS, en effet de nombreuses violences ont lieu entre pairs, et les parents doivent comprendre les conséquences si leur enfant est l'auteur d'une telle violence, ces diapositives power point par exemple pourraient être intégrées à la présentation faite lors des réunions parents.

2. Sur la question des financements

La FACEL ne dispose pour l'instant pas du renouvellement d'agrément VACAF mais si celui-ci est obtenu il faut dès que possible (dès l'inscription de l'enfant), nous envoyer le document CAF d'AVE (aide aux vacances des enfants et non AVF). L'enveloppe destinée à cette aide n'étant pas illimitée, plus vite vous la demandez, plus il y a de chances qu'elle soit octroyée.

3. Sur la question des répartitions de fonctions au sein du trépied

L'arrêté du 15 juillet 2015 liste en son article 25 les différentes fonctions du directeur. Cela permet de répartir les rôles. Si le Président a un rôle vis-à-vis de ces fonctions c'est dans son rôle de supervision du directeur, donc s'il revient au président de contrôler leur mise en œuvre, ces fonctions de direction appartiennent au directeur en dehors d'une défaillance ou d'une demande d'aide.

Pour aider les Présidents dans leur rôle de relecture des projets pédagogiques, la FACEL propose son soutien, elle peut le faire en votre nom.

Le rôle d'engager et de signer des contrats revient au Président, toutefois cela est souvent délégué en partie aux directeurs, il faut dans ce cadre signer une délégation. La FACEL dispose d'un contrat type de délégation.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité positive (20 votes).

10h50 présentation du rapport financier et du budget prévisionnel

Voir "Compte de résultat 2025", "Budget 2026"

Questions diverses autour du budget.

Vote d'approbation du rapport financier 2025 : Unanimité positive (20 votes).

Vote d'approbation du Budget 2026 : Unanimité positive (20 votes).

11h10 Montant de la cotisation

Proposition de changement de 1 euro des cotisations pour les personnes morales pour l'année 2026.

Montant des nouvelles cotisations proposé au vote : 5 euros pour les personnes physiques, 42 euros pour les personnes morales

Vote : Unanimité positive (20 votes).

11h15 Election au CA

Les membres du CA dont le mandat arrivent à terme de leur mandat :

- Chloë Ladeuille, fin du 1^{er} mandat
- ACEL Chantiers, fin du 2^{ème} mandat
- ACE, fin du 1^{er} mandat
- APC, fin du 1^{er} mandat

Les membres :

- Chloë Ladeuille,
- APC
- ACEL de Trappes
- ACEL de Sartrouville

sont candidats au CA.

Suite au vote, les nouveaux membres ont été élus à l'unanimité positive (20 votes).

Le CA est donc désormais composé de :

1. Chloë Ladeuille,
2. Alexandre Descamps, membre de droit,
3. Marc Dagallier,
4. Soleine Beringer,
5. L'ACPE,
6. L'ACEL de Trappes,
7. L'ACEL de Sartrouville,
8. L'APC,
9. Ici on grandit,
10. Rêve-toi et marche,
11. ACEL de la Croix Blanche,
12. Patronage des Mureaux

Fin de l'AG : 11h20

Marc Dagallier, président

Chloë Ladeuille, secrétaire

